



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER,
Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame
MERCIER, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS, et
Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Monsieur FRANCOIS,
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur BOILLE
Madame MOSNIER,

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur LECONTE,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS HABITAT,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

TOURS – HAUTS DE ST RADEGONDE – RESIDENCE SUREAU : FIXATION DU PRIX DU LOYER

(G/100)

Le Directeur Général et la Directrice Gestion Locative indiquent au Conseil d'Administration que TOURS HABITAT va prochainement réceptionner la résidence SUREAU située 15 rue Hélène Fournier à Tours Nord, financée par l'intermédiaire de Prêts Locatifs Sociaux (PLS) et Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI).

Cette opération comprend 8 logements : 5 PLS et 3 PLAI.

Après avoir effectué l'étude d'équilibre de gestion de cette opération, le Directeur Général propose de fixer le prix du loyer à 8,50 €/m² SU (corrélé par le coefficient de structure) pour les PLS (loyer maximum : 9,65 €/m²SU) et à 6.31 €/m² SU (corrélé par le coefficient de structure) pour les PLAI, soit :

Typologie	Financement	Surface Habitable	Surface Utile	Loyer (hors terrasse/stationnement)
T2	PLS	50.54 m ²	52.83 m ²	480.49 €
T3	PLS	65.87 m ²	69.22 m ²	588.33 €
T3	PLS	66.56 m ²	71.35 m ²	600.41 €
T3	PLS	66.60 m ²	71.37 m ²	600.54 €
T4	PLS	81.26 m ²	85.76 m ²	692.51 €
T2	PLAI	50.58 m ²	52.89 m ²	347.09 €
T3	PLAI	65.12 m ²	68.50 m ²	423.59 €
T3	PLAI	66.38 m ²	71.42 m ²	439.95 €

De plus, 1 logement dispose d'une terrasse de 44,20 m² pour lequel il est proposé un loyer annexe de 20 € (de 20 m² à 80 m² : 20,00 €).

9 places en parking aérien sont également disponibles à proximité directe du bâtiment collectif, pour lesquelles le prix est fixé à 11,00 €.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'accepter les prix de loyers ainsi indiqués.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/06/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**